

PROCURATION DE VOTE

Assemblée Générale Extraordinaire

Le lundi 13 février 2023

De 17h30 à 19h30

EPHAD LA PROVIDENCE

78 Rue Victor Guichard 89100 SENS

En présence de Monsieur le Maire de Sens.

En participant au vote vous déclarez être adhérent de l'Association **Habitat et Humanisme Yonne** et d'être à jour, ou en voie de l'être, de vos cotisations.

Vous êtes indisponible pour participer à l'Assemblée Générale et vous déclarez donner votre pouvoir de vote à l'adhérent ci-dessous désigné, pour les résolutions proposées, y compris les nouvelles, en cours de séance.

Sous peine de nullité :

- vous ne pouvez procurer ce pouvoir qu'à un seul adhérent, même si celui s'avérait être indisponible le jour de la séance.
- cette procuration doit être remise au Président ou au Secrétaire AVANT l'ouverture de la séance.

1. Identification du donneur de pouvoir

Nom et Prénom du donneur	Téléphone	Courriel

2. Identification du receveur de pouvoir

Nom et Prénom du receveur	Téléphone	Courriel

3. Signatures

Du donneur de pouvoir, déclarant n'avoir donné son pouvoir de vote qu'au seul receveur ci-dessus mentionné.	Du receveur de pouvoir déclarant ne pas avoir reçu plus de deux procurations dont celle-ci.
---	---